

REGION DU CENTRE
DEPARTEMENT DE LA LEKIE
COMMUNE DE MONATELE
SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

STRUCTURE INTERNE DE
GESTION ADMINISTRATIVE DES
MARCHES PUBLICS

Décision Municipale N° 032/DM/CM/SG/SIGAMP/09-2026

Portant attribution de la Lettre-Commande suivant Dossier de Demande de Cotation ouvert en procédure d'urgence N° 001/DC/CM/SM/CIPM/2026 DU 27 JUILLET 2026, relative à l'acquisition de matériels et fournitures scolaires les écoles primaires et publiques de la Commune de Monatéle, Département de la Lékié, Région du Centre.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MONATELE,

- Vu La Constitution ;
- Vu la loi N° 019/2019 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités territoriales Décentralisées ;
- Vu La loi n°2025/012 du 17 Décembre 2025 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'EXERCICE 2026 ;
- Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2012/ 480 du 22 octobre 2012 portant nomination de Préfets ;
- Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 20212 relative à la Passation et au Contrôle de L'exécution des Marchés publics ;
- Vu l'Arrêté n°000242/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et Des adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Monatéle, Département de la Lékié, Région du Centre ;
- Vu la circulaire N°001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics
- Vu la Décision Municipale n°016/DM/CM/SG/2024 du 28 mars 2024 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Monatéle ;
- Vu Dossier de Demande de Cotation ouvert en procédure d'urgence N° 001/DC/CM/SM/CIPM/2026 DU 27 JUILLET 2026, relative à l'acquisition de matériels et fournitures scolaires les écoles primaires et publiques de la Commune de Monatéle, Département de la Lékié, Région du Centre
- Vu le procès-verbal dressé par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Monatéle du 11 juillet 2026 ;
- Considérant les nécessités de service

DECIDE

Article 1^{er} : Est pour compter de la date de signature de la présente décision, attributaire de la Lettre Commande passée par Dossier de Demande de Cotation ouvert en procédure d'urgence N° 001/DC/CM/SM/CIPM/2026 DU 27 JUILLET 2026, relative à l'acquisition de matériels et fournitures scolaires les écoles primaires et publiques de la Commune de Monatélé, Département de la Lékié, Région du Centre.

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant TTC (F CFA)	Montant Hors taxes (F CFA)	Délai d'exécution
Acquisition de matériels et fournitures scolaires pour les écoles primaires publiques de la Commune de Monatélé,	ETS ANDELA OKA & FRERES	10 598 999	8 531 768	30 jours

Article 2 : L'Entreprise attributaire ci-dessus est invitée à prendre rapidement attache avec la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) pour suite de la procédure.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Monatéle, le **16 SEPT 2026**

LE MAIRE,
(Autorité Contractante)



*Prosper Parfait
Mbassi Bessala*

Ampliations :

- ARMP/CE/YDE
- PDT CIPM
- DDEPAT/L
- DDMAP/Lékié
- DDDDEVEL/L
- DDMINTP/L
- Entreprise
- Archives/affichage